

## Réunion de la Commission BMX et des Présidents de club Samedi 3 décembre 2022

Participaient à la réunion

<i>Nom</i>	<i>Qualité ou club</i>
Alain DUFLOT	Commission BMX
Yvon LEGER	Commission BMX / CO Bolbec Nointot BMX
Liliane LEFEUVRE	Commission BMX/ Caen BMX
Auguste LEFEUVRE	Commission BMX
Sylvie DUFLOT	Commission BMX
Olivier TREHEC	Commission BMX
Jean-Pierre LEGER	Commission BMX / CO Bolbec Nointot BMX
Jérémy ROY	Commission BMX / Evreux BMX
Florian BARNAUD	Commission BMX / Cherbourg BMX
Pascal PAIN	Commission BMX / Section Race BMX
Bernard SINEUX	Président du Comité de Normandie
Sébastien COLARD	Comité de Normandie
Yann MONFORT	Verneuil BMX
Frédéric SUZEAU	Verneuil BMX
Corentin LEGER	CO Bolbec Nointot BMX
Xavier DESGROUAS	BMX Virois
Lénaïck MASSEROT	BMX Club de Flers
Cédric GRAJEWSKI	AAC BMX Petit Couronne
Mickaël DELDYCKE	AST BMX Race
Amélie LARZET	AST BMX Race
Laurent POTTIER	AS Tréport Cyclisme
Damien DRUGEON	Evreux BMX
Isabelle LEBON	Argentan BMX
Nathalie FAFIN	Argentan BMX
Mickaël VICIER	BMX Corbenois Pays d'Alençon

Excusés

Christophe STEPHAN – Normandy BMX Club Sottevillais  
Sébastien GEORGES – Caen BMX

En préalable à la réunion, Alain remercie Bernard SINEUX, Président du Comité Normandie et Sébastien COLARD, Responsable Administratif et Financier au Comité de Normandie, de leur présence et participation à la journée du BMX Normand.

Un tour de table est fait avant l'examen des points à l'ordre du jour.

- **Finalisation du calendrier 2023**

Après l'élaboration d'un pré-calendrier lors de la réunion du 22 octobre 2022, quelques ajustements sont notés. Le calendrier actualisé sera transmis rapidement aux clubs pour en informer les pilotes.

- **Règlement Régional 2023**

Le règlement Régional 2023 (actualisation du règlement 2022) est joint au présent compte rendu.

• Les principales modifications :

- Une clause est ajoutée pour préciser les conditions de surclassement des pilotes qui en font la demande.
- Il est convenu que toutes les catégories seront récompensées de la même façon au Championnat Régional, l'exception pour la catégorie « Elite régional » bénéficiant de primes en 2022 est supprimée.

**Rappel :** Le port du maillot club est fortement recommandé sur les courses régionales – le nom du club n'étant pas obligatoire.

En revanche, le port du maillot club est obligatoire pour tous les pilotes récompensés lors des cérémonies protocolaires.

• Engagements – détails d'organisation :

Sébastien COLARD présente les modifications à venir au niveau des engagements et règlement sur le cycle-web.

Ces modifications sont imposées par la fédération pour une unification.

Des questions subsistent, notamment sur les règlements et les possibilités de paiements par carte bancaire ou cycle-web.

Des éclaircissements seront apportés par le Comité.

Sébastien explique également le nouveau système pour les détails d'organisation (D.O.) qui sera mis en place pour la prochaine saison.

Le nombre de D.O. passe de 3 à 7, soit :

- 1 D.O. pour les U19 et plus roulant en 20 pouces.
- 1 D.O. pour les U19 et plus roulant en 24 pouces.
- 1 D.O. pour les U19 et plus roulant en 20 et 24 pouces.
- 1 D.O. pour les U15 et U17 roulant en 20 pouces.
- 1 D.O. pour les U15 et U17 roulant en 24 pouces.
- 1 D.O. pour les U15 et U 17 roulant en 20 et 24 pouces.
- 1 D.O. pour les U13 et moins.

Des compléments et précisions pourront être données si nécessaire.

## - **Demandes de surclassement**

Comme suite à la dernière réunion, deux demandes de surclassement sont parvenues auprès de la Commission.

- Alexandre LANDAIS => pour rouler avec les 17/24 ans.
- Ethan HOSATE => pour rouler en U11.

Ces deux demandes sont acceptées.

Il est rappelé que ces surclassements concernent uniquement la Coupe de Normandie, aucun surclassement n'est possible dans les Championnats Départementaux et le Championnat Régional.

## - **Equipe de Normandie**

Le principe en place en 2022 sera reconduit pour la saison prochaine (2023).

## - **Les formations**

Pilotes :

Les stages pilotes seront organisés par les clubs volontaires.

Rappel : Les encadrants doivent impérativement être licenciés à la FFC.

Une personne sur place doit posséder un diplôme et avoir une carte professionnelle. Sous cette réserve, la participation à la formation d'un pilote expérimenté est tout à fait possible.

Arbitre / secrétariat :

Des formations sont envisagées soit le 14 janvier, soit le 4 février – à Bolbec ou Caen en fonction du nombre de participants.

Il est demandé aux clubs de transmettre au plus vite à la Commission ;

A Jean-Pierre pour les arbitres : [jplegerbmx@orange.fr](mailto:jplegerbmx@orange.fr)

A Sylvie pour le secrétariat : [duflot.sylvie0237@orange.fr](mailto:duflot.sylvie0237@orange.fr)

Inscription au plus tard la première semaine de janvier.

## - **Questions diverses**

- Attention : pour les compétitions non inscrites au calendrier FFC, l'assurance liée à la licence FFC ne fonctionne pas.

- Les présidents de clubs demandent un cahier des charges pour les manches de la Coupe de Normandie. Au niveau des secouristes, un nombre de 8 est souhaité.

- Les nouveautés 2023 :

Yvon présente en « avant-première » les nouveautés attendues en 2023 (vois annexe).

Ces nouveautés concernent principalement les courses nationales et devraient être reprises dans la note aux clubs à venir.

Parmi les nouveautés, nous trouvons la mise en place de transpondeurs pour les catégories Elites et U19 (transpondeurs à la charge des clubs).

- Photo Finish

Alain fait part du devis reçu pour un tel équipement.

Le coût est de l'ordre de 19 000 €

La question se pose de l'achat d'un tel équipement si passage au système transpondeur (cf. ci-dessus).

Devant l'incertitude, ce projet reste en attente.

- Timing lors des compétitions

Les président de clubs indiquent qu'ils n'ont pas de demandes probantes pour changer le « timing » actuel.

Seule question : pour les catégories 20 pouces qui ont 8 pilotes et moins – proposition de les faire courir leur 1<sup>ère</sup> manche avec les 3<sup>èmes</sup> manches générales, la 2<sup>ème</sup> manche avec les ¼ de finale, la 3<sup>ème</sup> manche avec les ½ finales puis la finale avec l'ensemble des catégories.

En revanche, une demande est faite pour revoir ensemble les horaires du Caen Bye Night – à voir avec le club de Caen.

- Arbitrage

Jean Pierre souhaiterait indemniser plus d'arbitres.

Bernard répond que cette question doit être vue au niveau du Comité.

Alain  
Yvon